

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVENS**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2025 à 19 H 30

Convocation
du 13/03/2025

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : - 13
Quorum : ---- 07
Présents : --- 09

Absents : ---- 04
Pouvoirs : ---- 00
Votants : ---- 09

VOTE

Pour : ----- 09
Contre :----- 00
Abstentions :-- 00

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Étaient présents : CALLENDRIER Michèle / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie / KELLER Sophie / MASSON Thibault / NOEL Ruta / PROFFIT Thierry / THOMAS Gil / VUARGNOZ Catherine.

Absents : CHATEAU Baptiste / FAVRAT Florent / LEYDIER Serge / SANDRAL Linda

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Catherine VUARGNOZ

OBJET : Vote du budget primitif principal 2025.

**Décisions
budgétaires**

**Délibération
N°2025-09**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : 27/03/2025

Reçue en Préfecture

Le : 27/03/2025

Mise en ligne sur le site
de la commune

Le :

28/03/2025

Le Maire Gil THOMAS

LE MAIRE présente à l'assemblée le projet de budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2024.

Il le soumet au vote du conseil municipal selon les montants équilibrés en recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement résumés dans le tableau suivant :

		Fonctionnement	Investissement
DEPENSES	Opérations réelles	1 622 475.42 €	1 025 482.59
	Opérations d'ordre	42 451,00 €	15 855,00 €
	Résultat reporté		266 607.60 €
	RAR		
	TOTAL DES DEPENSES	1 664 926.42 €	1 307 945.19 €
RECETTES	Opérations réelles	1 116 859.00 €	878 886.59 €
	Opérations d'ordre	15 855,00 €	42 451,00 €
	Affectation au compte 1068		386 607.60 €
	Résultat reporté	532 212.42 €	
	RAR		
	TOTAL DES RECETTES	1 664 926.42 €	1 307 945.19 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

⇒ VOTE le budget primitif du budget principal 2025 pour des montants équilibrés en recettes et en dépenses de :

€ **1 664 926.42 euros**

pour la section de fonctionnement

€ **1 307 945.19 euros**

pour la section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Catherine VUARGNOZ